

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2632

22 octobre 2013

### SOMMAIRE

Ardagh Packaging Luxembourg Finance S.à r.l. ....	126294	IXIS CMNA (Australia) (No.2) S.C.A. ....	126296
Aricent Holdings Luxembourg .....	126336	JB Construction S.A. ....	126296
Avenir Investments Sàrl .....	126294	LA Coussinerie .....	126294
BCG Soparfi S.à r.l. ....	126304	Lakeside Network Investments S.à r.l. ..	126297
BCP Meerwind Luxembourg S.à r.l. ....	126290	La Mondiale Europa S.A. ....	126296
BTX Management S.à r.l. & Partners S.C.A. ....	126336	Les Etoiles du Cap Vert .....	126298
Carraig Beag .....	126294	Lhasa S.à r.l. ....	126298
CEREP Picasso 2 S.à r.l. ....	126336	Loewe Sued, S.à r.l. ....	126299
FRM Participations S.A. ....	126291	Lorrgest S.A. ....	126298
FSS Infrastructure Funds S.à r.l. ....	126291	LuFiCo S.A. ....	126298
Fun Concept .....	126291	LuxCo 99 S.à r.l. ....	126295
Future Prospects S.A. ....	126291	MML Capital Europe V Equity S.A. ....	126316
German Hotel Holdings S.à r.l. ....	126292	Naxis .....	126297
GPT Europe 2 S.à r.l. ....	126292	OCM Luxembourg OPPTS VII Blocker S.à r.l. ....	126299
Green capital Partners S.à r.l. ....	126300	OCM Luxembourg OPPTS VII Homer Holdings S.à r.l. ....	126299
Hansen Racing Organisation S.à r.l. ....	126301	PanEuropean Investments S.à r.l. ....	126297
Heler S.A. ....	126290	PanEuropean (Lisbon) S.à r.l. ....	126297
HOFFMANN - Solar s.c. ....	126302	Parcade S.A. ....	126298
I.C.B.I. Lux S.à r.l. ....	126291	PG Europe 1 S.à r.l. ....	126296
I.C. Medical .....	126335	T.A.N. International S.A. ....	126302
Immocube Sàrl .....	126293	Tectum S.A., SICAV-FIS .....	126301
Immoteca s.à r.l. ....	126293	Theatre Directorship Services Gama S.à r.l. ....	126300
Incas S.A. ....	126293	Theatre Directorship Services Kappa S.à r.l. ....	126300
IN Holdings I S.à r.l. ....	126295	Theatre Directorship Services Lambda S.à r.l. ....	126300
INSIDE group .....	126294	Three Hills Capital I S.C.A. ....	126299
International Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l. ....	126293	wanubis equity holding S.A. ....	126293
International Flooring Systems S.A. ....	126295	Wheels Communication S.A. ....	126290
International North Sea Shipping S.A. ..	126292	Whitewood (Blue) UK S.à r.l. ....	126331
Intertechnology S.A. ....	126292	Whitewood (Finance) UK S.à r.l. ....	126290
Ironos Investments S.A. ....	126292	Whitewood (Studio 1-3) UK S.à r.l. ....	126290
Ironos Investments S.A. ....	126295		
Islands Charter S.A. ....	126295		
Isnard SA .....	126296		

**Whitewood (Finance) UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 190.000,00.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du Dix Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 171.414.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125592/11.

(130152577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Whitewood (Studio 1-3) UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 73.000,00.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du Dix Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 170.183.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125594/11.

(130152811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**Wheels Communication S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, coin des Artisans.  
R.C.S. Luxembourg B 96.809.

*Extrait du Procès Verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue à Foetz le 02 septembre 2013*

Il résulte des résolutions prises le 02 septembre 2013 lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société WHEELS COMMUNICATION S.A., inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B96 809:

- L'assemblée décide de nommer comme administrateur Mr Jean Christophe PONSSON, demeurant 16a rue Jean Pierre Michels, L4243 ESCH SUR ALZETTE jusqu'à l'Assemblée Générale qui se déroulera en 2018.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013125597/13.

(130152713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

---

**BCP Meerwind Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 2.012.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 140.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125692/10.

(130153447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Heler S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Walllis.  
R.C.S. Luxembourg B 58.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125887/9.

(130152989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**FRM Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 58.158.

—  
EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Monsieur John Drury, administrateur, a été modifiée comme suit en date du 12 Août 2013:

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Michelin House, 81 Fulham Road, 3<sup>ème</sup> étage, London SW3 6RD, Angleterre.

Référence de publication: 2013125846/12.

(130152886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**FSS Infrastructure Funds S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 231.000,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.  
R.C.S. Luxembourg B 109.418.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013125847/10.

(130153196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Fun Concept, Société Anonyme.**

Siège social: L-9655 Harlange, 20B, rue Bierg.  
R.C.S. Luxembourg B 144.576.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Fait à Luxembourg, le 4 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125849/10.

(130152876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Future Prospects S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 53.449.

—  
Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FUTURE PROSPECTS S.A.

DONATI Régis / REGGIORI Robert

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013125850/12.

(130153244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**I.C.B.I. Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3333 Hellange, 28, route de Bettembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 157.346.

—  
Les comptes annuels clos au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125892/10.

(130153511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**German Hotel Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.790.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 Septembre 2013.

Jean-Jacques Josset

Manager B

Référence de publication: 2013125853/13.

(130153405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**GPT Europe 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 13.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 131.903.

*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date du 13 août 2013*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 13 août 2013 de transférer le siège social de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg avec effet au 31 juillet 2013.

Luxembourg, le 4 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125867/12.

(130152856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**International North Sea Shipping S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 50.447.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125912/9.

(130152954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Ironos Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 148.193.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013125917/10.

(130152977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Intertechnology S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 68.181.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013125914/10.

(130153241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Immoteca s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1870 Luxembourg, 199, Kohlenberg.

R.C.S. Luxembourg B 125.345.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 04 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125904/10.

(130153031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Immocube Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5310 Contern, 4, rue de Moutfort.

R.C.S. Luxembourg B 144.210.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125901/9.

(130153035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**International Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013125897/10.

(130153034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Incas S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 98.141.

**EXTRAIT**

L'adresse professionnelle de Monsieur John Drury, administrateur, a été modifiée comme suit en date du 12 Août 2013:

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Michelin House, 81 Fulham Road, 3<sup>ème</sup> étage, London SW3 6RD, Angleterre.

Référence de publication: 2013125906/12.

(130152881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**wanubis equity holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 138.995.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2012 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2012 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 4. September 2013.

*Für wanubis equity holding S.A. en liquidation volontaire*

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2013125619/13.

(130153320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Ardagh Packaging Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 156.452.

Le bilan consolidé de la société Ardagh Group S.A., maison mère de la société Ardagh Packaging Luxembourg Finance S.à r.l., au 31 décembre 2012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013125640/12.

(130153607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Avenir Investments Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 248.900.000,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 170.261.

Le bilan consolidé de la société Ardagh Group S.A., maison mère de la société Avenir Investments S.à r.l., au 31 décembre 2012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013125641/12.

(130153608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Carraig Beag, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 108.905.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013125713/11.

(130153228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**LA Coussinerie, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 2, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 16.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

12, Rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg

Référence de publication: 2013125957/10.

(130152863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**INSIDE group, Société Anonyme.**

Siège social: L-4410 Soleuvre, 2, Zone Um Woeller.

R.C.S. Luxembourg B 28.822.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125909/9.

(130152874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**IN Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 2.595.725,00.**Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 78.622.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IN Holdings I S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013125905/11.

(130153329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**International Flooring Systems S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.  
R.C.S. Luxembourg B 157.729.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2013125911/12.

(130153371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**Ironos Investments S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 148.193.*Rectificatif de la mention déposée en date du 17/08/2012 N° dépôt L120144831*

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125918/10.

(130152978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**Islands Charter S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.  
R.C.S. Luxembourg B 70.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125919/9.

(130152966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**LuxCo 99 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 148.343.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/09/2013.

Gérald Welvaert / Xenia Kotoula

*Gérent / Gérent*

Référence de publication: 2013125955/12.

(130153377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**Isnard SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 142.212.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ISNARD SA  
Société Anonyme

Référence de publication: 2013125920/11.

(130153573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**IXIS CMNA (Australia) (No.2) S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 114.572.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013125921/10.

(130153279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**JB Construction S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.  
R.C.S. Luxembourg B 128.848.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2013125924/11.

(130153400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**La Mondiale Europa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 3, rue du Fossé.  
R.C.S. Luxembourg B 26.334.

Les statuts coordonnés au 7 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch  
*Notaire*

Référence de publication: 2013125946/11.

(130153126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**PG Europe 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 60.008,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 71.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PG Europe 1 S.à r.l.  
Signature

Référence de publication: 2013126063/11.

(130152869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---



**PanEuropean Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 70.884.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/09/2013.

Gérald Welvaert / Xenia Kotoula

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2013126040/12.

(130153426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**PanEuropean (Lisbon) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 94.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/09/2013.

Gérald Welvaert / Xenia Kotoula

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2013126038/12.

(130153391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Naxis, Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 73, rue de Hollerich.  
R.C.S. Luxembourg B 125.515.

**EXTRAIT**

Le Conseil d'administration appelle à la fonction d'administrateur délégué Monsieur Patrick NGUYEN, né le 03.02.51 à Mulhouse (France) avec adresse professionnelle au 73, rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg, qui est chargé de la gestion journalière de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04.06.12.

Pour extrait conforme

Signature

*Le Conseil d'administration*

Référence de publication: 2013126017/16.

(130152949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Lakeside Network Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.  
R.C.S. Luxembourg B 164.949.

Constituée par devant Me Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 Novembre 2011, acte publié au Mémorial C No 22

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lakeside Network Investments S.à r.l.

Dominique Le Gal

*Gérant*

Référence de publication: 2013125947/14.

(130152917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Lorrgest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3333 Hellange, 28, route de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 69.069.

—  
Les comptes annuels clos au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125971/10.

(130153534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Les Etoiles du Cap Vert, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 41, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 167.568.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013125964/10.

(130153586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Lhasa S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 39, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 94.775.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013125966/10.

(130153362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**LuFiCo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 35.872.

—  
EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Monsieur John Drury, administrateur, a été modifiée comme suit en date du 12 Août 2013:

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Michelin House, 81 Fulham Road, 3<sup>ème</sup> étage, London SW3 6RD, Angleterre.

Référence de publication: 2013125956/12.

(130152888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Parcade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 134.931.

—  
EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Monsieur John Drury, administrateur, a été modifiée comme suit en date du 12 Août 2013:

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Michelin House, 81 Fulham Road, 3<sup>ème</sup> étage, London SW3 6RD, Angleterre.

Référence de publication: 2013126057/12.

(130153212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Loewe Sued, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 158.239.

Les comptes de liquidations au 7 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Loewe Sued, S.à r.l.*

Référence de publication: 2013125951/10.

(130152982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**OCM Luxembourg OPPTS VII Blocker S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 136.567.

## EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 5 août 2013 que Madame Katherine Margaret RALPH, née le 19 avril 1978 à Colchester, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni, a été nommée gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126029/15.

(130153323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**OCM Luxembourg OPPTS VII Homer Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 129.760.

## EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 5 août 2013 que Madame Katherine Margaret RALPH, née le 19 avril 1978 à Colchester, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni, a été nommée gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126030/15.

(130153324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Three Hills Capital I S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 177.313.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2013.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Carlo WERSANDT

*Notaire*

Référence de publication: 2013126175/14.

(130153637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Theatre Directorship Services Gama S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 98.247.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013126172/10.

(130153469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Theatre Directorship Services Kappa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 168.477.

Les comptes annuels pour la période du 19 avril 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013126173/11.

(130153474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Theatre Directorship Services Lambda S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 168.478.

Les comptes annuels pour la période du 19 avril 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013126174/11.

(130153475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Green capital Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 135, avenue du Dix Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 161.661.

L'an deux mille treize, le deux juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

**ONT COMPARU:**

1) M2F, société anonyme, ayant son siège social à L-2551 Luxembourg, 135, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 113411;

dûment représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Marc FELTES, demeurant à L-1328 Luxembourg, 33, rue Charlemagne.

2) Monsieur Ryck THILL, né le 31 mai 1975 à Luxembourg, demeurant à L-8049 Strassen, 5, rue Marie Curie, ici représenté par Monsieur Marc FELTES, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procurations, après avoir été signée "ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée "Green capital Partners S.à r.l.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-8011 Strassen, 315a, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B,

sous le numéro 161661, a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, le 16 mai 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2001 du 30 août 2011.

- Que les parties comparantes sont les seuls associés actuels (les "Associés") de la Société et qu'ils ont pris, par leur mandataire, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident de transférer le siège social de L-8011 Strassen, 315a, route d'Arlon à L-2551 Luxembourg, 135, avenue du X Septembre, et de modifier en conséquence l'article 5 premier alinéa des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. Premier alinéa.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg)"

*Deuxième résolution*

Il est constaté que "M2F" a transféré son siège social à L-2551 Luxembourg, 135, avenue du X Septembre, de sorte à ce que l'adresse afférente doit être modifiée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés comme indiqué ci-avant.

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. FELTES, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juillet 2013. LAC/2013/31071. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013125326/47.

(130152749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

**Tectum S.A., SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 165.625.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Sebastian Best / Eduard von Kymmel

Référence de publication: 2013126165/12.

(130152897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**Hansen Racing Organisation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4086 Esch-sur-Alzette, 41, boulevard Pierre Dupong.  
R.C.S. Luxembourg B 70.911.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille treize, le trente août.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean HANSEN, né à Luxembourg, le 10 août 1949, demeurant à L-4086 Esch-sur-Alzette, 41, boulevard Pierre Dupong.

2.- Madame Madeleine HANSEN-SCHAACK, née à Esch-sur-Alzette, le 25 janvier 1947, demeurant à L-4086 Esch-sur-Alzette, 41, boulevard Pierre Dupong.

3.- Monsieur Mike HANSEN, né à Luxembourg, le 19 octobre 1982, demeurant à L-4108 Esch-sur-Alzette, 85, rue d'Ehlerange.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée «HANSEN RACING ORGANISATION S. à r.l.», établie et ayant son siège social à L-4086 Esch-sur-Alzette, 41, boulevard Pierre Dupong, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 70911, a été constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse BIEL, alors notaire de résidence à Capellen, en date du 7 juillet 1999, publié au Mémorial C numéro 763 du 14 octobre 1999.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée «HANSEN RACING ORGANISATION S. à r.l.», pré-qualifiée, s'élève actuellement à DOUZE MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE EUROS SOIXANTE-HUIT CENTS (€ 12.394,68-), représenté par CENT (100) parts sociales, entièrement libérées.

III.- Que les comparants en leur qualité d'associés déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société «HANSEN RACING ORGANISATION S. à r.l.».

IV.- Que les comparants sont propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associés ils déclarent expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que les comparants déclarent que les dettes connues ont été payées et en outre qu'ils prennent à leur charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'ils répondent personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société dissoute pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation des parts sociales, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-4086 Esch-sur-Alzette, 41, boulevard Pierre Dupong.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: HANSEN J., HANSEN-SCHAACK Ma. HANSEN Mi., MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02/09/2013. Relation: EAC/2013/11328. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 03 septembre 2013.

Référence de publication: 2013124820/46.

(130151833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

**T.A.N. International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval.

R.C.S. Luxembourg B 74.944.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126163/10.

(130152922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**HOFFMANN - Solar s.c., Société Civile.**

Siège social: L-7421 Cruchten, 30, rue des Chapelles.

R.C.S. Luxembourg E 5.149.

STATUTS

L'an deux mille treize, le 30 août

Entre les soussignées:

Monsieur HOFFMANN Laurent, demeurant à L-9144 Dellen, 3 rue du Cimetière,

Monsieur HOFFMANN Pascal, demeurant à L-7421 Cruchten, 30 rue des Chapelles,

ci-après dénommé(e)s 'associé(e)s',

il a été constitué une société civile particulière dans le sens des Articles 1832-1873 du Code civil.

**Titre 1<sup>er</sup> . Dénomination, Siège, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Dénomination.** La société est dénommée société civile «HOFFMANN - Solar s.c.».

**Art. 2. Siège sociale.** Le siège de la société est établi dans la commune de Nommern. Il peut être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Art. 3. La durée.** La société civile est constituée pour une durée illimitée ans à partir de la signature de ce contrat.

### **Titre 2. Objet**

**Art. 4. Objet.** La société a pour objet l'exploitation d'une installation photovoltaïque de 27.50 kWp qui sera installée sur le toit du bâtiment à L-7420 Cruchten, 35 rue Principale, lieudit "Um Flouer". L'énergie produite sera cédée au réseau électrique public.

### **Titre 3. Engagements des associé(e)s**

**Art. 5. Capital social.** Le capital social de la société civile est constitué par une installation photovoltaïque de 27,50 kWp, représenté par 104 parts sociales. Le montant du capital social est de 1.000.- Eur.

L'apport des associés lors de la constitution de la présente société civile s'est effectué comme suit:

Monsieur HOFFMANN Laurent, a apporté 52 modules photovoltaïques ReneSola Virtus II avec système de montage, 52/104<sup>ème</sup> du câblage et de l'infrastructure commune;

Monsieur HOFFMANN Pascal, a apporté 52 modules photovoltaïques ReneSola Virtus II avec système de montage, 52/104<sup>ème</sup> du câblage et de l'infrastructure commune;

La description de la partie commune est annexée au présent contrat.

Les décisions ayant pour objet une augmentation ou une diminution du capital social, doivent réunir une majorité qualifiée des trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 6. Participation aux bénéfices et Pertes.** La part de chaque associé dans les bénéfices et pertes de la société est proportionnelle à sa mise dans le fonds de la société.

Ainsi la répartition des parts sociales se fera comme suit:

Monsieur HOFFMANN Laurent, 52 parts sociales

Monsieur HOFFMANN Pascal, 52 parts sociales

### **Titre 4. Assemblée Générale**

**Art. 7. Assemblée Générale.** L'assemblée générale est le seul organe décisionnel de la société.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Les décisions collectives ne sont valablement prises, que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social représenté à l'assemblée générale.

L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications des statuts, que si les associés représentant 3/4 du capital social sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion, il peut être convoqué une seconde réunion qui délibère quel que soit la part du capital social représentée.

L'assemblée générale ordinaire se tient une fois par an. La convocation est adressée par le gérant par lettre recommandée aux associés au moins quinze jours avant la date de la tenue de l'assemblée générale. Elle devra contenir un ordre du jour. L'assemblée générale ne peut délibérer valablement que sur les points qui sont expressément inscrits à l'ordre du jour. La première assemblée générale se tiendra le jour de la signature de ce contrat.

**Art. 8. Assemblée Générale extraordinaire.** Le gérant devra convoquer les associés en assemblée générale extraordinaire, lorsque un ou plusieurs associés représentant au moins 25% du capital social en font la demande écrite, en indiquant l'ordre du jour proposé, et ce dans un délai d'un mois suivant la réception de la demande.

Le gérant peut à tout moment convoquer les associés en assemblée générale extraordinaire, lorsque les besoins de la société l'exigent.

### **Titre 4. Administration et Gérance**

**Art. 9. Nomination du gérant.** Le gérant est nommé sur décision réunissant les voix des associés représentant la moitié du capital social pour une durée de trois ans. Ce mandat peut être reconduit. Le gérant peut ne pas être un associé de la société civile.

**Art. 10. Mission et Rémunération du gérant.** Le gérant assure d'une manière générale la gestion courante et le bon fonctionnement de l'installation de production.

La mission ainsi que la rémunération du gérant sont fixées par contrat à approuver par l'assemblée générale.

**Art. 11. Responsabilité du gérant.** Le gérant ne contracte, en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 12. Droit de signature individuelle du gérant.** Le gérant peut engager la société civile par sa signature individuelle jusqu'à hauteur du montant de 1000.- €. Au-delà du prédit mandat une autorisation préalable de l'assemblée générale est indispensable.

#### **Titre 5. Fin de la société**

**Art. 13. Fin de la société et Affectation des fonds.** La société finit par l'expiration du temps pour lequel elle a été contractée. Les fonds restants de la société recevront une affectation déterminée par l'assemblée générale.

**Art. 14. Vente, Cession ou Transfert de parts sociales.** Tout associé(e) s'interdit de vendre, céder ou transférer de quelque manière que soit, toutes ou partie de ses parts sociales dans la société à une partie tierce sans avoir préalablement fait une offre aux autres associé(e)s qui disposent d'un droit de préemption. Cette offre se fera selon la procédure suivante:

1. L'associé(e) qui a l'intention de vendre toutes ou partie de ses parts sociales à une partie tierce doit notifier cette intention au gérant de la société avec l'indication du prix qu'il désire obtenir.

2. Le gérant transmettra cette information aux autres associé(e)s qui ont un délai de 30 (trente) jours pour notifier leur intention d'acheter au prix demandé la quote-part mise en vente. A la fin de cette procédure en rapport avec l'exercice du droit de préemption, le gérant informe le vendeur du résultat de ces opérations.

3. Les cessions doivent se faire dans les 30 (trente) jours à partir de la fin des opérations ci-dessus mentionnées.

4. Les parts sociales mises en vente n'ayant pas trouvé preneur au terme des procédures ci-dessus sont cessibles à des tiers à un prix qui ne peut être inférieur au prix proposé aux autres associés.

Le vendeur informe le gérant dans les 15 (quinze) jours à partir de la date de la vente, du nom et de l'adresse du nouvel (le) associé(e) en lui envoyant une copie du contrat de cession.

5. Toutes les notifications prévues par le présent Article doivent être effectuées par voie recommandée.

Tout associé(e) pourra vendre, céder ou transférer toutes ou partie de ses parts sociales exclusivement aux membres de la famille, (max. 2<sup>ème</sup> degré) sans en référer préalablement aux autres associés.

- En cas de partenariat légal c'est la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets Légaux de certains partenariats " qui est d'application.

**Art. 15. Décès d'un associé avant le terme du contrat.** En cas de mort d'un des associés avant le terme du présent contrat, la société continuera avec ses héritiers.

#### **Titre 6. Dispositions générales**

**Art. 16.** Les dispositions de la loi du 28 décembre 1992 (Code civil, livre III, Titre IX, Art. 1832-1873) précitée sont applicables pour tous les cas non prévus par le présent contrat.

Fait au Cruchten, le 30 août 2013.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants pré-qualifiés représentant l'intégralité du capital social de la société se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Est nommé gérant:

- Monsieur Pascal Hoffmann avec siège Social à L-7421 Cruchten 30, rue des Chapelles.

2. Le siège social est établi à L-7421 Cruchten, 30, rue des Chapelles.

Signatures.

Référence de publication: 2013125150/106.

(130151622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

**BCG Soparfi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 42.826,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 178.671.

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first day of July;

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

BCG/Holt Planning Associates, Inc., a company organized under the laws of Illinois USA, having its offices at One Beacon Street, 10<sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02108 (hereafter referred to as the Sole Shareholder),

hereby represented by Ms. Katarzyna KUSZEWSKA, lawyer, residing in Luxembourg, acting pursuant to a proxy given under private seal.



(I) Said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

(II) The appearing party has requested the undersigned notary to document that:

The appearing party is the sole shareholder of the société à responsabilité limitée BCG SOPARFI S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-), registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178.671, (the Company), and incorporated pursuant to a deed of Me Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on 20 June 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C).

(III) The appearing party has requested the undersigned notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to (i) convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each in the share capital of the Company into twelve thousand five hundred (12,500) class A ordinary shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each and (ii) create two new classes of shares, the class E tracker shares and the class I tracker shares, each having the rights and obligations attached to such shares following the restatement of the Company's articles of association.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's corporate capital in the amount of thirty thousand three hundred twenty-six euro (EUR 30,326.-) by the issuance of fourteen thousand one hundred twenty (14,120) new class E tracker shares and sixteen thousand two hundred six (16,206) new class I tracker shares so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) class A ordinary shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each, to forty-two thousand eight hundred and twenty-six euro (EUR 42,826) divided into (i) twelve thousand five hundred (12,500) class A ordinary shares, (ii) fourteen thousand one hundred twenty (14,120) class E tracker shares and (iii) sixteen thousand two hundred six (16,206) class I tracker shares, each having a nominal value of one euro (EUR 1.-).

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to approve the subscription and full payment of the new class E tracker shares and class I tracker shares in consideration of contribution in kind consisting in units in the capital of BCG International (Luxembourg) LLP, a Delaware limited liability partnership with its primary business address at One Beacon Street, 10<sup>th</sup> Floor, Boston Massachusetts 02108 (United States of America) and a registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 (United States of America) (the LLP) and amounting to a total amount of four million two hundred fifty-one thousand five hundred forty-six euro (EUR 4,251,546) as follows:

*Subscription - Payment*

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated, above declares to subscribe to fourteen thousand one hundred twenty (14,120) class E tracker shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each and sixteen thousand two hundred six (16,206) class I tracker shares having a nominal value of one euro (EUR 1), and to fully pay them up by way of a contribution in kind consisting in fourteen thousand one hundred twenty (14,120) series E units and sixteen thousand two hundred six (16,206) Series I units (the Units) held by the Sole Shareholder in the LLP.

Such contribution in kind, having an aggregate value of four million two hundred fifty-one thousand five hundred forty-six euro (EUR 4,251,546) made to the Company is to be allocated as follows:

- fourteen thousand one hundred twenty euro (EUR 14,120) is allocated to the class E tracker share capital account of the Company;

- two million six hundred eighty-eight thousand and six hundred thirty-eight euro (EUR 2,688,638) is allocated to the class E tracker share premium account of the Company;

- sixteen thousand two hundred six euro (EUR 16,206) is allocated to the class I tracker share capital account of the Company;

- one million five hundred thirty-two thousand and five hundred eighty-two euro (EUR 1,532,582) is allocated to the class I tracker share premium account of the Company.

It results from a certificate issued on the thirty-first day of July, 2013 by the management of the LLP that, as of the date of such certificate:

- the Sole Shareholder is the full owner of the Units;

- the Units are fully paid-up; -the Units represent 99% of the capital of the LLP;

- the Sole Shareholder is solely entitled to their respective Units and possess the power to dispose of their respective Units;

- none of the Units is encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on any of the Units and none of the Units is subject to any attachment;

- there exists no pre-emption right nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Units be transferred to him;
- according to the laws of Delaware and the Subscription Agreement entered into between the Sole Shareholder and LLP to be dated on or around the date hereof, the Sole Shareholder is free to transfer the Units to the Company;
- all assets and liabilities of the LLP are shown on the attached balance sheet as of July 31, 2013 and the Units are worth at least four million two hundred fifty one thousand five hundred forty six euro (EUR 4,251,546);
- there are no major changes in the financial situation of the LLP since the balance sheet dated July 31, 2013.

Such certificate and a copy of the balance sheet of the LLP, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Fourth resolution*

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend and completely restate the articles of association of the Company, which shall have the following wording:

**1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name BCG SOPARFI S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

#### **2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

#### **3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

#### **4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

#### **5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at forty-two thousand eight hundred and twenty-six euro (EUR 42,826.-) represented by forty-two thousand eight hundred twenty-six (42,826) shares in registered form, all subscribed and fully

paid-up, divided into (i) twelve thousand five hundred (12,500) class A ordinary shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, (ii) fourteen thousand one hundred twenty (14,120) class E tracker shares (in case of plurality, the Class E Tracker Shares and individually, a Class E Tracker Share), having a nominal value of one euro (EUR 1) each and (iii) sixteen thousand two hundred six (16,206) class I tracker shares (in case of plurality, the Class I Tracker Shares and individually, a Class I Tracker Share), having a nominal value of 1 euro (EUR 1.-) each.

5.2. The Class E Tracker Shares and Class I Tracker Shares will track the performance and returns of a particular asset or assets of the Company (the Designated Assets) which term shall be deemed to include not only the Designated Assets identified as such but also (i) the proceeds of sale of all or any part of such Designated Assets (ii) any asset which may from time to time reasonably be regarded as having replaced in whole or in part such Designated Assets including, for the avoidance of doubt, any proceeds of sale (whether in cash or otherwise) received in respect of any such Designated Assets (iii) any asset acquired in respect of, or as a consequence of owning, any such Designated Assets and (iv) any income distribution or capital distribution received by the Company in respect of, or in consequence of, owning such Designated Assets.

The Class E Tracker Shares, Class I Tracker Shares and the Class A Shares shall collectively be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share. The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders.

Each Share entitles its holder to one vote.

5.3. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles and including the affirmative vote of the holders of the Class A Shares.

5.4. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. Any share premium paid in respect of the subscription of any Class E Tracker Share and any Class I Tracker Share upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account corresponding to that Class E Tracker Shares or Class I Tracker Shares respectively, to be denominated by the corresponding letter.

5.5. All shares will have equal rights, except as otherwise provided for in these Articles.

5.6. Subject to article 5.2. the Designated Assets in respect of the Class E Tracker Shares and Class I Tracker Shares are all rights and interests in Series E units and Series I units, respectively, in the capital of BCG International (Luxembourg) LLP, a Delaware limited liability partnership.

5.7. The board of managers of the Company in its absolute discretion (but taking such advice from any auditors or any external counsel as they believe is required) shall be entitled to specify whether at the time of designation of the Designated Assets which relate to the Class E Tracker Shares and Class I Tracker Shares or at any time thereafter, and if so the extent to which, any liabilities (including costs and expenses incurred by the Company in whole or in part in respect of a Designated Asset) assumed or incurred by the Company are properly attributable to and should be met by the Designated Asset and that accordingly, for the purposes of these Articles should be treated as reducing that Designated Asset from time to time.

## **6. Shares.**

6.1. Subject to article 16, each Share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Class A Shares are freely transferable.

Class E Tracker Shares and Class I Tracker Shares can only be transferred among shareholders with the prior approval of the holders of A Shares.

The transfer of Class E Tracker Shares and Class I Tracker Shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company and including the affirmative vote of the holders of Class A Shares.

A transfer of the Shares will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

## **7. Board of managers.**

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 In the event of the resignation or dismissal of any initial manager or managers, replacement manager(s) shall be appointed, from a list of candidates proposed by Class A shareholders, by a resolution of the shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

7.3. The managers may be dismissed ad nutum.

#### **8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any two managers the Company.

#### **9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**10. Board decisions.** All decisions of the board of managers of the Company shall be taken in accordance with article 9.5 above except for the following decisions which will require prior consent of the general meeting of the shareholders of the Company including the affirmative vote of the holders of Class A Shares:

(a) to incur capital expenditure in excess of one hundred thousand euro (EUR 100,000) or five hundred thousand euro (EUR 500,000) in aggregate in any financial year;

(b) to give any guarantee or undertaking on behalf of the Company in support of the obligations of a third party;

(c) to compromise or compound or (except on payment in full) release or discharge any debt or connected debts due to the Company where the same exceed one hundred thousand euro (EUR 100,000);

(d) to borrow on behalf of the Company any sums which in aggregate exceed one hundred thousand euro (EUR 100,000);

(e) to initiate or settle any claim, action or proceedings in the name of the Company against any person for an aggregate amount of not less than one hundred thousand euro (EUR 100,000);

(f) to create or issue on behalf of the Company any debenture, mortgage, charge, pledge, usufruct or other security over any assets of the Company or the entry into by the Company of any agreement to do so;

(g) to make on behalf of the Company any loan or advance or give any credit;

(h) to enter into on behalf of the Company, or make any material change to, any contract or transaction with any person, except on normal arm's length commercial terms;

(i) to introduce or vary any pension scheme, employee profit sharing scheme or bonus scheme of any nature; and

(j) to propose to dispose of all or a material part of the Company's business, undertaking or assets.

**11. Representation.** The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signatures of any two managers or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the sole manager or board of managers in accordance with article 8.2. of these Articles.

**12. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

**13. Powers and Voting rights.**

13.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

13.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding. For the avoidance of doubt, no resolutions shall validly be adopted by the general meeting of shareholders without the affirmative vote of the holders of Class A Shares.

13.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

**14. Form - Quorum - Majority.**

14.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or email. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

14.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

14.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

**15. Accounting year.**

15.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

15.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**16. Allocation of profits.**

16.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

16.2. After the allocation of any profits to the above statutory reserve account, all further profits shall be distributed and paid as follows:

the holders of the Class E Tracker Shares and Class I Tracker Shares shall, pro rata with the capital invested by each of them in respect of their Tracker Shares (nominal value and, as the case may be, share premium), be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from the Designated Assets, minus (ii) any costs or expenses directly related to the Designated Assets, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers of the Company.

The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

**17. Dissolution - Liquidation.**

17.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company, it being specified that the liquidation surplus of the Company is to be disposed of in the manner provided for in article 16.2 of these Articles.

17.3. For the purposes of this Article 17:

(a) any liabilities or expenses of the Company attributable to, or incurred in respect of, a Designated Asset shall be regarded as a reduction in the value of the assets forming part of the relevant Designated Asset;

(b) any liabilities or expenses of the Company not falling within (a) above shall be regarded as a reduction in the value of the assets of the Designated Assets in proportion to the value of the assets comprised in them respectively;

(c) in the event that the liabilities or expenses to be applied in reduction of a particular Designated Asset under (a) or (b) above exceed the value of that asset, the value of that asset shall be regarded as nil for the purposes of this Article 17.3, and such shortfall shall be applied in reduction of the other Designated Asset in proportion to the value of the assets comprised in them respectively (such value being calculated, in the case of each asset, after first giving effect to the reductions required by paragraphs (a) and (b) above).

18. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.”

#### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to revoke, with effect as of the date hereof, Mr. Ben HOLDEN, as manager of the Company and to grant him full discharge for the exercise of his mandate.

The Sole Shareholder further resolves to appoint the following persons as new managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Tobias SAFT, Finance Manager, born in Uppsala, Sweden, on 24 December 1965, having his professional address at The Boston Consulting Group Nordic AB, Box 2371, 103 18 Stockholm, Sweden; and
- Mr. Emmanuel MOUGEOLLE, Director, born in Epinal, France, on 3 July 1977, having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, BP 2501, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately three thousand six hundred and fifty Euros.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le trente et unième jour du mois de juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### **A COMPARU:**

BCG/Holt Planning Associates, Inc., une société régie par les lois de l'Illinois, Etats-Unis, ayant son siège à One Beacon Street, 10<sup>ème</sup> étage, Boston, MA 02108 (ci-après dénommée l'Associé Unique),

ici représentée par Mademoiselle Katarzyna KUSZEWSKA, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

(I) Laquelle procuration restera annexée aux présentes aux fins de l'enregistrement.

(II) La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter que:

La partie comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée BCG SOPARFI S.à r.l., une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.671 (la Société) et constituée suivant un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, le 20 juin 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C).

(III) La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de (i) convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune dans le capital social de la société en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires de classe A d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et de (ii) créer deux nouvelles classes de parts sociales, la classe E de parts sociales traçantes et la classe I de parts sociales traçantes, chacune ayant les droits et obligations conférés à de telles parts sociales conformément à la refonte des statuts de la Société.

### Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente mille trois cent vingt-six euros (EUR 30.326,-) par l'émission de quatorze mille cent vingt (14.120) parts sociales traçantes de la nouvelle classe E et seize mille deux cent six (16.206) parts sociales traçantes de la nouvelle classe I de façon à l'augmenter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires de classe A d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à quarante-deux mille huit cent vingt-six euros (42.826 EUR) divisés en (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires de classe A, (ii) quatorze mille cent vingt (14.120) parts sociales traçantes de classe E et (iii) seize mille deux cent six (16.206) parts sociales traçantes de classe I, chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

### Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver la souscription et le paiement total des parts sociales traçantes des nouvelles classes E et de classe I en contre partie d'un apport en nature consistant en des unités du capital de BCG International (Luxembourg) LLP, une société à responsabilité limitée du Delaware ayant son adresse principale à One Beacon Street, 10<sup>ème</sup> étage, Boston Massachusetts 02108 (Etats-Unis d'Amérique) et un siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Willmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique (LLP) et s'élevant à un montant total de quatre millions deux cent cinquante et un mille cinq cent quarante-six euros (4.251.546 EUR) comme suit:

### Souscription - Paiement

Par conséquent, l'Associé Unique, précité et représenté tel que mentionné ci-dessus, déclare souscrire à quatorze mille cent vingt (14.120) parts sociales traçantes de classe E ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et seize mille deux cent six (16.206) parts sociales traçantes de classe I ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), et les libérer entièrement au moyen d'un apport en nature consistant en quatorze mille cent vingt (14.120) unités de série E et seize mille deux cent six (16.206) unités de série I (les Unités) détenues par l'Associé Unique dans LLP.

Cet apport en nature d'un montant total de quatre millions deux cent cinquante et un mille cinq cent quarante-six euros (4.251.546 EUR) fait à la Société sera affecté comme suit:

- quatorze mille cent vingt euros (14.120 EUR) est affecté à la classe E traçant du compte capital social de la Société;
- deux millions six cent quatre-vingt-huit mille six cent trente-huit euros (2.688.638 EUR) est affecté à la classe E traçant du compte de prime d'émission de la Société;
- seize mille deux cent six euros (16.206 EUR) est affecté à la classe I traçant du compte capital social de la Société;
- un million cinq cent trente-deux mille cinq cent quatre-vingt-deux euros (1.532.582 EUR) est affecté à la classe I traçant du compte de prime d'émission de la Société.

Il ressort d'un certificat émis en date du trente et unième jour de juillet 2013 par le conseil de gérance de LLP, qu'en date de ce certificat:

- L'Associé Unique est le propriétaire légale des Unités;
- Les Unités sont entièrement libérées;
- Les Unités représentent 99% du capital social de LLP;
- L'Associé Unique a le seul habilité à détenir ses Unités respectives et le droit de disposer de ses Unités respectives;
- Aucune des Unités n'a fait l'objet de nantissement ni d'usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir le nantissement ou l'usufruit des Unités et les Unités ne font l'objet d'aucun attachement;
- Il n'existe aucun droit de pré-emption ni tout autre droit en vertu desquels une personne peut se prévaloir de demander à ce qu'une ou plusieurs de ces Unités lui soient transférées;
- Conformément aux lois du Delaware et à la Convention de Souscription établie entre l'Associé Unique et LLP datée en une date proche de la présente date, l'Associé Unique est libre de transférer les Unités à la Société;
- Tous les actifs et les passifs de LLP sont indiqués sur le bilan ci-joint daté du 31 juillet 2013 et les Unités valent au moins quatre millions deux cent cinquante et un mille cinq cent quarante-six euros (4.251.546 EUR);
- Il n'y pas de changements majeurs de la situation financière de LLP depuis le bilan daté du 31 juillet 2013.

Le présent certificat et une copie du bilan de LLP, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement.

### Quatrième résolution

Suite aux résolutions ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier et refondre entièrement les statuts de la Société, qui seront rédigés de la manière suivante:

**1. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination BCG SOPARFI S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

## 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision de l'unique gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Le siège peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Des succursales, filiales ou bureaux peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire ou que des événements se sont déroulés ou sont imminents et que ces développements ou événements pourraient compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise malgré le transfert provisoire de son siège social.

## 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, parts sociales et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres titres de créances ou en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de titres de capitaux. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions de titres de créances, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et constituer une sûreté sur toutes ou sur une partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, change de devise, taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobilière ou immobilière, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

## 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension de droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à quarante-deux mille huit cent vingt-six euros (EUR 42.826,-) représenté par quarante-deux mille huit cent vingt-six (42.826) parts sociales sous forme nominative, toutes souscrites et entièrement libérées, divisé en (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires de classe A (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe A), ayant une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune, (ii) quatorze mille cent vingt (14.120) parts sociales traçantes de classe E (en cas de pluralité, les Parts Sociales Traçantes de Classe E et individuellement, une Part Sociale Traçante de Classe E), ayant une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune et (iii) seize mille deux cent six (16.206) parts sociales traçantes de classe I (en cas de pluralité, les Parts Sociales Traçantes de Classe I et individuellement, une Part Sociale Traçante de Classe I), ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

5.2. Les Parts Sociales Traçantes de Classe E et les Parts Sociales Traçantes de Classe I traceront la performance et les rendements d'un actif particulier ou d'actifs de la Société (les Actifs Désignés), ce terme sera considéré comme comprenant non seulement les Actifs Désignés identifiés comme tels mais aussi (i) les produits de vente de tous les Actifs Désignés ou une partie de ceux-ci, (ii) quelconque actif qui peut de temps en temps être raisonnablement considéré comme ayant remplacé l'entièreté ou une partie des Actifs Désignés, en ce compris, afin d'éviter toute ambiguïté, tous produits de vente (soit en espèces soit autrement) reçus relatifs à ces Actifs Désignés, (iii) tout actif acquis relatif à, ou résultant de la possession de tous Actifs Désignés et (iv) toute répartition de revenus ou de capital reçus par la Société relatifs à, ou résultant de la possession de tels Actifs Désignés.



Les Parts Sociales Traçantes de Classe E, les Parts Sociales Traçantes de Classe I et les Parts Sociales de Classe A seront collectivement désignées comme les Parts Sociales et individuellement et indépendamment de leur classe désignées comme une Part Sociale. Les détenteurs des Parts Sociales sont désignés ensemble comme les Associés.

Chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à une voix.

5.3. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par une résolution de l'assemblée générale des associés adoptée comme en matière de modification des Statuts et, en ce compris, le vote favorable des détenteurs de Parts Sociales de Classe A.

5.4. En plus du capital social, un compte de primes peut être ouvert, dans lequel toute prime payée sur toute part sociale est transférée. Toute prime d'émission payée relativement à la souscription de toute Part Sociale Traçante de Classe E et toute Part Sociale Traçante de Classe I au moment de leur émission sera affectée à un compte de réserve de primes d'émission correspondant à ces Parts Sociales Traçantes de Classe E et parts Sociales Traçantes de Classe I respectivement, et libellé d'après la lettre correspondante.

5.5. Toutes les parts sociales auront des droits égaux, sauf disposition contraire prévue par les présents Statuts.

5.6. Sous réserve de l'article 5.2. les Actifs Désignés relatifs aux Parts Sociales Traçantes de Classe E et aux Parts Sociales Traçantes de Classe I sont tous des droits et intérêts en unités de Série E et unités de série I, respectivement, dans le capital de BCG International (Luxembourg), une société à responsabilité limitée du Delaware.

5.7. Le conseil de gérance de la Société, à son entière discrétion (mais prenant conseil auprès d'auditeurs ou d'un conseiller externe s'il estime que c'est requis) aura le droit de préciser si au moment de la désignation des Actifs Désignés qui se rapportent aux Parts Sociales Traçantes de Classe E et de Classe I ou à tout autre moment postérieur, et si c'est le cas, dans quelle mesure les passifs (en ce compris les coûts et dépenses supportés entièrement ou en partie par la Société relatifs à un Actif Désigné) assumées ou supportées par la Société sont correctement attribuables à et devraient être acquittés par l'Actif Désigné et que par conséquent, aux fins de ces Statuts devraient être traités comme réduisant cet Actif Désigné de temps en temps.

## **6. Parts sociales.**

6.1. Sous réserve de l'article 16, chaque Part Sociale donne droit au détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les Parts Sociales de classe A sont transférables librement.

Les Parts Sociales traçantes de Classe E et Parts Sociales traçantes de Classe I peuvent seulement être transférées parmi les associés avec l'accord préalable des détenteurs des Parts Sociales de Classe A. Le transfert des Parts Sociales Traçantes de Classe E et des Parts Sociales Traçantes de Classe I à des non-associés est soumis à l'agrément préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social de la Société et incluant le vote favorable des détenteurs de Parts Sociales de Classe A.

Un transfert des Parts Sociales liera seulement la Société ou des tiers suivant une notification à, ou acceptation par, la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

## **7. Conseil de gérance.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront le conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne doit/doivent pas nécessairement être un/des associé(s).

7.2. Dans le cas où la démission ou le licenciement de tout associé initial, des associés remplaçants seront nommés à partir d'une liste de candidats proposée par les associés de Classe A, par résolution de l'associé ou l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de leur mandat.

7.3. Les gérants sont révocables ad nutum.

## **8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants de la Société.

## **9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence devra être mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**10. Décisions du conseil.** Toutes les décisions du conseil de gérance de la Société seront prises conformément à l'article 9.5 ci-dessus à l'exception des décisions suivantes qui requerront le consentement préalable de l'assemblée générale des associés de la Société, incluant le vote favorable des détenteurs de Parts Sociales de Classe A:

(a) engager des dépenses en capital qui excèdent cent mille euros (100.000 EUR) ou cinq cent mille euros (500.000 EUR) au total sur tout un exercice financier;

(b) octroyer toute garantie ou engagement au nom de la Société en support des obligations d'un tiers;

(c) compromettre ou composer ou (sauf en cas de paiement intégral) de décharger ou s'acquitter de toute dette ou dettes connectées dues à la Société qui excèdent cent mille euros (100.000 EUR);

(d) emprunter au nom de la Société toutes sommes qui au total excèdent cent mille euros (100.000 EUR);

(e) entamer ou rembourser toute réclamation, action ou procédure au nom de la Société contre toute personne pour un montant total d'au moins cent mille euros (100.000 EUR);

(f) créer ou émettre au nom de la Société toute obligation, hypothèque, charge, gage, usufruit ou autre sûreté sur des actifs de la Société ou l'entrée en vigueur au sein de la Société d'un accord de le faire;

(g) contracter un prêt ou une avance ou accorder un crédit au nom de la Société;

(h) conclure au nom de la Société, ou faire un changement substantiel à tout contrat ou transaction avec toute personne, sauf à des conditions commerciales normales de marché;

(i) introduire ou modifier les régimes de pension, l'intéressement des salariés aux bénéficiaires ou les systèmes de prime de quelconque nature que ce soit; et

(j) proposer de disposer de tout ou une partie importante de l'activité de la Société, de ses obligations ou de ses actifs.

**11. Représentation.** La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux gérants ou la signature de toute personne à qui un tel pouvoir de signature sera délégué par le seul gérant ou conseil de gérance conformément à l'article 8.2. de ces Statuts.

**12. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### 13. Pouvoirs et Droits de vote.

13.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

13.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui. Afin d'éviter toute ambiguïté, aucune résolution ne sera valablement adoptée par l'assemblée générale des associés sans le vote favorable des détenteurs de Parts Sociales de Classe A.

13.3. Chaque associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme son mandataire.

### 14. Forme - Quorum - Majorité.

14.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex,

téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

14.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

14.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société ne pourront être prises qu'à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### **15. Exercice social.**

15.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

15.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

15.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **16. Affectation des bénéfices.**

16.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Un montant égal à cinq pourcents (5%) sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcents (10%) du capital social de la Société.

16.2. Après l'affectation des bénéfices au compte de la réserve légale ci-dessus, tous les prochains bénéfices seront distribués et payés comme suit:

les détenteurs de Parts Sociales Traçantes de Classe E et de Parts Sociales Traçantes de Classe I auront le droit, au pro rata du capital investi par chacun d'entre eux en rapport avec leurs Parts Sociales Traçantes (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), à un dividende égal (i) aux produits et revenus venant de la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produits de vente et tout autres produits et revenus) venant des Actifs Désignés, moins (ii) tous coûts ou dépenses directement liés aux Actifs Désignés, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance de la Société.

L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire d'éliminer le surplus. Elle peut en particulier affecter un tel bénéfice au paiement d'un dividende ou le transférer à la réserve ou le reporter.

#### **17. Dissolution - Liquidation.**

17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société, étant précisé que le boni de liquidation de la Société doit être distribué tel que prévu par l'article 16.2 de ces Statuts.

17.3. Aux fins de cet article 17:

(a) tous passifs ou dépenses de la Société attribuables à, ou engagés pour ce qui est de, un Actif Désigné seront considérés comme une réduction de la valeur des actifs faisant partie de cet Actif Désigné;

(b) tous passifs ou dépenses de la Société ne relevant pas du point (a) ci-dessus seront considérés comme une réduction dans la valeur des avoirs de l'Actif Désigné proportionnellement à la valeur des actifs qui le constituent respectivement;

(c) dans le cas où les passifs et dépenses à appliquer en réduction d'un Actif Désigné en particulier sous les points (a) et (b) ci-dessus excèdent la valeur de cet actif, la valeur de cet actif sera considérée comme nulle aux fins de cet article 17.3, et ce déficit sera appliqué en vue de réduire l'autre Actif Désigné proportionnellement à la valeur des avoirs qui le constituent respectivement (une telle valeur étant calculée, dans le cas de chaque actif, après avoir tout d'abord donné effet aux réductions prévues par les paragraphes (a) et (b) ci-dessus).

18. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de révoquer, avec effet en date des présentes, Monsieur Mark Benedict HOLDEN, en tant que gérant de la Société et de lui accorder entière décharge pour l'exercice de son mandat.

L'Associé Unique décide ensuite de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Tobias SAFT, gestionnaire des finances, né à Uppsala, Suède, le 24 décembre 1965, ayant son adresse professionnelle à The Boston Consulting group Nordic AB, Box 2371, 103 18 Stockholm, Suède; et

- Monsieur Emmanuel MOUGEOLLE, directeur, né à Epinal, France, le 3 juillet 1977, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, BP 2501, L-1025 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de trois mille six cent cinquante euros.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: K. KUSZEWSKA - C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 août 2013. Relation: LAC/2013/36867. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 4 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125691/644.

(130153092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

### **MML Capital Europe V Equity S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R.C.S. Luxembourg B 179.949.

#### **STATUTES**

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth day of July.

Before Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

'MML Capital Partners Fund V L.P.', a limited partnership incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at Kleinwort Benson House, Wests Centre, St Helier, Jersey JE4 8PQ, and registered with the Jersey Companies Registry under number L13588,

acting through its General Partner, MML Capital Partners Fund V GP Limited, a limited liability company, incorporated under the laws of Jersey on July 10<sup>th</sup> 2009, having its registered office at Kleinwort Benson House, Wests Centre, St Helier, Jersey JE4 8PQ, and registered with the Jersey Companies Registry under number L103582.

duly represented by Mr. Bakary Sylla, Managing Director, with professional address in L-1913 Luxembourg, 12, Rue Léandre Lacroix, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on July 22<sup>nd</sup>, 2013.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as aforesaid, has requested the undersigned notary to draw up the following Articles of Incorporation of a "société anonyme" governed by the relevant laws and these articles of incorporation.

#### **Chapter I. Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Definitions.** In the interpretation of these Articles unless the context otherwise indicates, the following terms shall have the following meanings:

Articles	means these articles of association of the Company, as amended from time to time.
Board	means the board of Directors of the Company, if several Directors have been appointed.
Business Day	means any day (other than a Saturday or Sunday) on which commercial banks are usually open for business in Luxembourg.

Cancellation Value Per Share	shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the class of Shares to be cancelled by the number of Shares in issue in such class of Shares.
Chairman	means the chairman of the Board from time to time.
Company	means MML Capital Europe VEquity S.A.
Class A Shares	means the class A shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of thirty one Euro (EUR 31.00) each and Class A Share means any of them.
Class B Shares	means the class B shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of thirty one Euro (EUR 31.00) each and Class B Share means any of them.
Class C Shares	means the class C shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of thirty one Euro (EUR 31.00) each and Class C Share means any of them.
Class D Shares	means the class D shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of thirty one Euro (EUR 31.00) each and Class D Share means any of them.
Class E Shares	means the class E shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of thirty one Euro (EUR 31.00) each and Class E Share means any of them.
Class F Shares	means the class F shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of thirty one Euro (EUR 31.00) each and Class F Share means any of them.
Class G Shares	means the class G shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of thirty one Euro (EUR 31.00) each and Class G Share means any of them.
Class H Shares	means the class H shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of thirty one Euro (EUR 31.00) each and Class H Share means any of them.
Class I Shares	means the class I shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of thirty one Euro (EUR 31.00) each and Class I Share means any of them.
Class J Shares	means the class J shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of thirty one Euro (EUR 31.00) each and Class J Share means any of them.
General Meeting	means the general meeting of the Shareholders.
Law	means the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended from time to time.
Legal Reserve	has the meaning given to it in article 21.
Directors	means the persons appointed as such by the General Meeting and Director means any of them.
Shareholders	means the persons registered in the register of shareholders of the Company, in application of article 185 of the Law, as the holders of the Shares from time to time and Shareholder means any of them.
Shareholders Circular Resolutions	shall have the meaning ascribed to such term in article 16.
Shares	means the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares, the Class J Shares and Share means any of them.

**2. Form, Name.** The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law") and by the present articles (the "Articles").

The Company exists under the name of "MML Capital Europe V Equity S.A."

**3. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company within the municipality of the Company's registered office.

Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will

not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

Branches, Subsidiaries or other offices of the Company may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Board of Directors.

**4. Object.** The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other manner, in other companies Luxembourg or foreign as well as management, control, the development of these participations. The Company can also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or differently.

The Company can acquire, develop, hold investment properties and the sale of some or part of these properties as part of the orderly management of the investment, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

The Company can also acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual and immaterial right as well as all other attached rights or rights able to supplement them.

The Company can, in accordance with the provisions of the law, borrow in any form and in particular by way of bond issue, convertible or not, of bank loan or shareholder's current account, and grant to other companies in which it has or not direct or indirect participating interests, any support, loans, advances or guarantees.

Moreover, the Company can be interested in all transferable securities, cash deposits, treasury certificates, and any other form of placement, in particular actions, obligations, options or warrants, to acquire them by purchase, subscription or any manner, to sell them or exchange them.

The Company may enter into any guarantee, pledge or any other form of security or assistance, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property or any other assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of its affiliated or group companies or entity in which the Company has an interest or any such other entity as the Company deems fit, or any director, manager or other agent of the Company or any of its affiliated or group companies or such other entity as it deems fit.

It may carry out all industrial, commercial, financial personal or real estate transactions which are directly or indirectly in connection, in whole or part, with its social object.

It can carry out its object directly or indirectly in proper name or on third's behalf, sole or in association by carrying out all operations likely to support the aforementioned object or the object of the companies in which the Company holds interests.

Generally, it may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its purpose; it will also be able to hold mandates of administration of other Luxembourg or foreign companies, remunerated or not.

**5. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II. - Capital

**6. Capital.** The subscribed capital is set at thirty one thousand euro (EUR 31,000.-), divided into one thousand (1,000) Shares of thirty one euro (EUR 31.00) each divided into:

- one hundred (100) Class A Shares;
- one hundred (100) Class B Shares;
- one hundred (100) Class C Shares;
- one hundred (100) Class D Shares;
- one hundred (100) Class E Shares;
- one hundred (100) Class F Shares;
- one hundred (100) Class G Shares;
- one hundred (100) Class H Shares;
- one hundred (100) Class I Shares; and
- one hundred (100) Class J Shares.

The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided for by the Articles or by the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies.

The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of one or more entire classes of Shares provided however that the Company may not at any time cancel the Class A Shares. In the case of cancellations of classes of Shares such cancellations of Shares shall be made in the following order:

- Class J Shares;
- Class I Shares;

- Class H Shares;
- Class G Shares;
- Class F Shares;
- Class E Shares;
- Class D Shares;
- Class C Shares; and
- Class B Shares.

In the event of a reduction of share capital through the cancellation of any class of Shares (in the order provided for above), each such class of Shares entitles the holder(s) thereof (pro rata to its/their holding in such class of Shares) to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the sole director or in case of plurality of directors, the board of directors and approved by the general meeting, and the holders of Shares of the cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class of Shares held by them and cancelled.

Upon the cancellation of the Shares of the relevant class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

The Company's subscribed share capital may be increased or reduced by a resolution adopted by the general meeting in the manner required for the amendment to the Articles, as prescribed in these articles.

In addition to the issued share capital, there may be set a share premium account into which any share premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The share premium account may be distributed to the partner (s) in proportion to the shareholdings in the Company upon decision by the general meeting.

**7. Form of the shares.** The shares are in principle in registered form.

**8. Payment of shares.** Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

**9. Modification of capital.** The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

The Company can repurchase its own shares within the limits set by the 1915 Law.

### Chapter III. Directors, Board of directors, Statutory auditors

**10. Board of directors.** The Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three (3) members, who need not be shareholders.

Inasmuch as permitted by Luxembourg law, a legal entity may be a member of the Board of Directors. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

The Directors are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six (6) years and are re-eligible; the general meeting of shareholders shall further determine the number of Directors, their remuneration (if any) and the term of their office. They may be removed at any time with or without cause or be replaced by a resolution of the general meeting of shareholders. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six (6) years from the date of his election.

Directors shall be elected by the majority of the votes of the Shares present or represented at such general meeting of the shareholders.

In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement, resignation or otherwise, the remaining Directors may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

**11. Meetings of the board of directors.** The Board of Directors shall elect at every meeting a Chairman pro tempore from among its members.

The meetings of the Board of Directors are convened by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities. The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman pro tempore has no casting vote.

The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing

an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by any Director together with the secretary of the meeting. Extracts shall be certified by any Director together with the secretary of the meeting.

**12. General powers of the board of directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the 1915 Law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting of the shareholders, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

**13. Delegation of powers.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be shareholders, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of shareholders.

**14. Representation of the Company.** Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be bound by the signatures of any two Directors together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Directors, but only within the limits of such power.

Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

**15. Statutory auditor.** The Company is supervised by one or more statutory auditors.

The general meeting of shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 1 year from the date of their election.

The statutory auditors are re-eligible.

#### Chapter IV. - General meeting of shareholders

**16. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.** The Company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the Company.

If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and makes the decisions in writing.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Any general meeting of shareholders shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered shareholder in compliance with the 1915 Law. It must be convened following the request of shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and



which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

Unless otherwise provided by the 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

When the Company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is present or represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to shares in respect of which the shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

**17. Place and date of the annual general meeting of shareholders.** The annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at any other location in the City of Luxembourg on the last Tuesday of July (unless such date falls on a legal bank holiday, in which case on the next day on which banks are open for business in Luxembourg) at 1 p.m.

**18. Other general meetings.** The Board of Directors or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one tenth of the capital of the Company.

**19. Votes.** Each Share is entitled to one vote. A shareholder may be represented at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

## Chapter V. - Business year, Distribution of profits

**20. Business year.** The business year of the Company ends on the last day of December of each year.

The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

**21. Distribution of profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent. (10%) of the subscribed share capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 7 above, but shall again be compulsory if the reserve falls below such one-tenth (1/10) (the "Legal Reserve").

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits or distributable reserves to the shareholder(s), each Share entitling to the same proportion in such distributions.

In any year in which the Board of Directors resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, the amount allocated to this effect shall be distributed subject to the allocation of net profits to the Legal Reserve required by the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies, in the following order of priority:

- first, the holders of Class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the Class A Shares held by them, then,
- the holders of Class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the Class B Shares held by them, then,
- the holders of Class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the Class C Shares held by them, then,

- the holders of Class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the Class D Shares held by them, then,
- the holders of Class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the Class E Shares held by them, then,
- the holders of Class F Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the Class F Shares held by them, then
- the holders of Class G Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the Class G Shares held by them, then
- the holders of Class H Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the Class H Shares held by them, then
- the holders of Class I Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the Class I Shares, and then,
- the holders of Class J Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of Shares (by alphabetical order, e.g. Class J Shares) have been cancelled at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of Shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially Class I Shares).

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- interim accounts are drawn up by the board of directors or, as the case may be, the sole director;
- such interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last accounting year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholder(s) within two (2) months from the date of the interim accounts;
- the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the accounting year, the shareholder(s) must refund the excess to the Company.

## Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

**22. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

## Chapter VII. - Applicable law

**23. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

### *Transitory provision*

The first financial year shall begin on the date of the incorporation and shall terminate on 31<sup>st</sup> of December 2014.

### *Subscription and payment:*

The Articles having thus been established, the one thousand (1,000) shares have been subscribed as follows:

Subscriber	Numbers of shares	Subscription price (EUR)
MML Capital Partners Fund V L.P. ....	100 Class A Shares	3,100
	100 Class B Shares	3,100
	100 Class C Shares	3,100
	100 Class D Shares	3,100
	100 Class E Shares	3,100
	100 Class F Shares	3,100
	100 Class G Shares	3,100
	100 Class H Shares	3,100
	100 Class I Shares	3,100
	100 Class J Shares	3,100
Total .....	1,000	31,000.00

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who states it.

126323

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

*Costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about one thousand two hundred and fifty euro (1,250,- EUR).

*Decisions of sole shareholder:*

The sole shareholder, represented as aforesaid and representing the entire subscribed capital, has immediately taken the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 12, rue Leandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

2. The following individuals have been elected as Directors for a term to expire at the close of the annual general meeting of shareholders to be held in 2015:

- Mr. Robert KIMMELS, born in Breukelen (the Netherlands), on 4<sup>th</sup> March 1969, residing professionally at 12, rue Leandre Lacroix, L-1913, Luxembourg.

- Mr Bakary SYLLA, born at Monrovia on November 1<sup>st</sup>, 1976 (République du Libéria), residing professionally at 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg.

- Mrs. Martina SCHÜMANN, born in Trier, on 22<sup>nd</sup> January 1961, residing professionally at 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg.

3. The following is appointed independent auditor for a term to expire at the close of the annual general meeting of shareholders to be held in 2015:

"KPMG" having its registered office at L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer (RCS Luxembourg B 103.065).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing party, who is known to the notary, by his surnames, Christian names, civil status and residences, the said appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

«MML Capital Partners Fund V L.P.», une société en commandite par actions, constituée et régie sous la loi de Jersey, ayant son siège social à Kleinwort Benson House, Wests Centre, St Helier, Jersey JE4 8PQ, immatriculée auprès du Jersey Companies Registry sous le numéro L13588,

Agissant au travers son Associé Principal, «MML Partners Fund V GP Limited», société constituée et régie sous la loi de Jersey le 10 juillet 2009, et ayant son siège social à Kleinwort Benson House, Wests Centre, St Helier, Jersey JE4 8PQ, immatriculée auprès du Jersey Companies Registry sous le numéro L103582

ici représenté par Bakary Sylla, Managing Director, Directeur, demeurant professionnellement au 12, rue Léandre Lacroix L-1913 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 22 juillet 2013.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme gouvernée par les lois applicables et ces statuts:

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**1. Définitions.** Pour ce qui est de l'interprétation de ces statuts, à moins que le contexte ne l'indique de manière différente, les termes suivants auront les significations suivantes:

Assemblée Générale signifie l'assemblée générale des Associés.

Associés signifie les personnes nommées dans le registre des associés de la Société, conformément à l'article 185 de la Loi, en tant que détenteurs de Parts Sociales de temps à autre et Associé signifie n'importe lequel d'entre eux.

Associé Unique signifie la personne unique nommée dans le registre des associés de la Société,

	conformément à l'article 185 de la Loi, en tant que seul détenteur des Parts Sociales de temps à autre.
Conseil	signifie le conseil d'administration de la Société, si plusieurs Directeurs ont été nommés.
Directeurs	signifie les personnes nommées en cette qualité par l'Assemblée Générale et Directeur signifie n'importe lequel d'entre eux.
Directeur Unique	signifie le directeur unique de la Société.
Jour Ouvrable	signifie toute journée (autre qu'un samedi ou un dimanche) pendant laquelle les banques commerciales sont normalement ouvertes au public au Luxembourg.
Loi	signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre.
Montant Total d'Annulation	désigne le montant fixé par le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéants et approuvé par l'assemblée générale sur le fondement des comptes intermédiaires concernés. Le Montant Total d'Annulation est le Montant Disponible total de la classe de Parts Sociales concernée au moment de l'annulation, sauf résolution contraire de l'assemblée générale délibérant comme en matière de modification des Statuts, sous réserve, cependant, que le Montant Total d'Annulation ne dépasse jamais ce Montant Disponible.
Résolutions Circulaires des Associés	aura la signification donnée à ce terme à l'article 16.
Société	signifie MML Capital Europe V Equity S.A.
Statuts	signifie les présents statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre.
Parts Sociales de Classe A	signifie les parts sociales de classe A nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune et Part Sociale de Classe A signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe B	signifie les parts sociales de classe B nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune et Part Sociale de Classe B signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe C	signifie les parts sociales de classe C nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune et Part Sociale de Classe C signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe D	signifie les parts sociales de classe D nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune et Part Sociale de Classe D signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe E	signifie les parts sociales de classe E nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune et Part Sociale de Classe E signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe F	signifie les parts sociales de classe F nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune et Part Sociale de Classe F signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe G	signifie les parts sociales de classe G nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune et Part Sociale de Classe G signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe H	signifie les parts sociales de classe H nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune et Part Sociale de Classe H signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe I	signifie les parts sociales de classe I nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune et Part Sociale de Classe I signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe J	signifie les parts sociales de classe J nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune et Part Sociale de Classe J signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales	signifie les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J et Part Sociale signifie n'importe laquelle d'entre elles.

Valeur d'Annulation par Part Sociale doit être calculée en divisant le Montant Total d'Annulation à appliquer à la classe de Parts Sociales à racheter et annuler par le nombre de Parts Sociales en circulation dans cette classe de Parts Sociales.

**2. Forme, Dénomination.** La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»)) et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination «MML Capital Europe V Equity S.A.».

**3. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la Commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**4. Objet.** L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations ou d'intérêts, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés et/ou entreprises sous quelque forme que ce soit. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société et/ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit excepté par voie d'offre publique et elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations, de billets à ordre, de titres de créance ou de toute sorte de créance ou de titres participatifs.

La Société peut prêter des fonds comprenant, sans limitation, ceux résultant de ses emprunts et/ou des émissions de titres participatifs ou de titres de créance de toute sorte, à ses filiales, à des sociétés affiliées et à toutes autres sociétés ou entités jugées appropriées.

La Société peut également garantir, accorder des garanties à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. La Société peut en outre consentir des garanties, nantir, céder ou grever de charge ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs pour garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, généralement pour son propre bénéfice et celui de toute autre société ou personne. Pour éviter toute ambiguïté, la Société ne peut pas exercer d'activités réglementées du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut encore agir en tant qu'associé commandité ou commanditaire avec responsabilité illimitée ou limitée pour toutes les créances et obligations de sociétés en commandite (partnership) ou entités similaires.

La Société peut employer toutes techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques liés aux crédits, aux fluctuations monétaires, aux fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut, pour son propre compte ainsi que pour le compte de tiers, accomplir toutes les opérations (comprenant, sans limitation, des transactions mobilières et immobilières) utiles ou nécessaires à l'accomplissement de son objet social ou se rapportant directement ou indirectement à celui-ci.

**5. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

## **Titre II. - Capital**

**6. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31,000.-), représenté par mille (1.000) Parts Sociales ayant une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune, divisé en:

- cent (100) Parts Sociales de Classe A;
- cent (100) Parts Sociales de Classe B;
- cent (100) Parts Sociales de Classe C;
- cent (100) Parts Sociales de Classe D;
- cent (100) Parts Sociales de Classe E;

- cent (100) Parts Sociales de Classe F;
- cent (100) Parts Sociales de Classe G;
- cent (100) Parts Sociales de Classe H;
- cent (100) Parts Sociales de Classe I; et
- cent (100) Parts Sociales de Classe J.

Les droits et obligations attachés aux Parts Sociales doivent être identiques sauf disposition contraire des Statuts ou de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation d'une ou plusieurs classes de Parts Sociales dans leur intégralité, étant entendu toutefois que la Société ne pourra jamais annuler les Parts Sociales de Classe A. Dans le cas d'une annulation de classe de Parts Sociales, cette annulation de Parts Sociales devra être effectuée dans l'ordre suivant:

- Parts Sociales de Classe J;
- Parts Sociales de Classe I;
- Parts Sociales de Classe H;
- Parts Sociales de Classe G;
- Parts Sociales de Classe F;
- Parts Sociales de Classe E;
- Parts Sociales de Classe D;
- Parts Sociales de Classe C; et
- Parts Sociales de Classe B.

Dans le cas d'une réduction du capital social par l'annulation d'une classe de Parts Sociales (dans l'ordre prévu ci-dessus), chacune de ces classes de Parts Sociales donne à son(ses) détenteur(s) le droit (proportionnellement à leur participation dans la classe de Parts Sociales concernée) à une fraction du Montant Total d'Annulation fixé par le gérant unique ou, s'il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance, et approuvé par l'assemblée générale, et, la Société verse aux détenteurs des Parts Sociales de la classe de Parts Sociales annulée un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la classe de Parts Sociales concernée qu'ils détenaient et qui a été annulée.

Au moment de l'annulation des Parts Sociales de la Classe de Parts Sociales concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale deviendra due et exigible par la Société.

Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'assemblée générale statuant de la manière requise en cas de modification des Statuts, dans les conditions prévues à l'article 15 ci-dessous.

Outre le capital social émis, il peut être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission versée pour toute Part Sociale en plus de sa valeur nominale est transférée. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux Associés proportionnellement à leur détention dans la Société sur décision de l'assemblée générale.

**7. Nature des actions.** Les actions sont nominatives.

**8. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

**9. Modification du capital.** Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

### **Titre III. - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires**

**10. Conseil d'administration.** La Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non.

Dans la mesure permise par la législation luxembourgeoise, une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration. Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

Les Administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles; l'assemblée générale des actionnaires pouvant par ailleurs déterminer le nombre d'Administrateurs, leur rémunération (si applicable) et le terme de leur mandat. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

Les Administrateurs seront élus à la majorité des votes des Actions présentes ou représentées durant cette assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance du poste d'un membre du Conseil d'Administration pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

**11. Réunions du conseil d'administration.** Le Conseil d'Administration élira à chaque réunion parmi ses membres un Président pro tempore.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter, cette désignation devant ensuite être confirmée par une lettre écrite.

Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, la voix du Président pro tempore n'est pas prépondérante.

L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée.

Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tout Administrateur et par le secrétaire de la réunion. Des extraits seront certifiés par tout Administrateur et par le secrétaire de la réunion.

**12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi de 1915 ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le Conseil d'Administration et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

**13. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

La première personne en charge de la gestion quotidienne peut être nommée par la première assemblée générale des Actionnaires.

**14. Représentation de la Société.** Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas de gestionnaire quotidien délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature du gestionnaire quotidien délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**15. Commissaire aux comptes.** La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme d'une année.

Les commissaires sont rééligibles.

#### **Titre IV. - Assemblée générale des actionnaires**

**16. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée générale des actionnaires.** La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite en conformité avec la Loi de 1915. L'assemblée sera convoquée à la demande des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate.

es formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale.

Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

Lorsque la Société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés. Les votes exprimés n'incluront pas les votes attachés aux actions en vertu desquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a renvoyé un formulaire vierge ou invalide.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

**17. Lieu et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année au siège social de la Société ou tout autre endroit dans la ville de Luxembourg, le dernier mardi du mois de juillet à 13 heures (à moins que cette date ne soit un jour férié, auquel cas le jour suivant durant lequel les banques sont ouvertes au Luxembourg).

**18. Autres assemblées générales des actionnaires.** Le Conseil d'Administration ou le commissaire peuvent convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social de la Société.

**19. Votes. Chaque Action donne droit à une voix.** Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, par une autre personne désignée par écrit (ou par télécopie, courriel ou tout moyen similaire) qui n'a pas à être un Actionnaire et peut dès lors voter par procuration.

#### **Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

**20. Année sociale.** L'année sociale de la Société finit le dernier jour de décembre de chaque année.



Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

**21. Répartition des bénéfices.** Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui sont affectés à la réserve requise par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 6 ci-dessus, et deviendra à nouveau obligatoire si la réserve légale descend en dessous de ce seuil d'un dixième (1/10) (la «Réserve Légale»).

A l'issue de l'affectation à la Réserve Légale, le ou les Associés décident du mode d'affectation du solde du bénéfice net annuel en allouant tout ou partie du solde à la constitution d'une réserve ou d'une provision, en reportant cette somme sur l'exercice social qui suit ou en la distribuant, ainsi que du report à nouveau ou des réserves distribuables à ou aux Associés, chaque Part Sociale conférant les mêmes droits dans le cadre de ces distributions.

Si, au titre d'un exercice, la Société décide de distribuer des dividendes, prélever une somme sur le bénéfice net et les réserves disponibles résultant des résultats mis en réserve, la somme affectée à ce titre sera distribuée, après affectation de la Réserve Légale requise par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, selon l'ordre de priorité suivant:

- premièrement, les détenteurs de Parts Sociales de Classe A auront droit de recevoir un dividende relatif à l'année concernée d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A détenues par ceux-ci, ensuite

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe B auront droit de recevoir un dividende relatif à l'année concernée d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe B détenues par ceux-ci, ensuite

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe C auront droit de recevoir un dividende relatif à l'année concernée d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe C détenues par ceux-ci, ensuite

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe D auront droit de recevoir un dividende relatif à l'année concernée d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe D détenues par ceux-ci, ensuite

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe E auront droit de recevoir un dividende relatif à l'année concernée d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe E détenues par ceux-ci, ensuite

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe F auront droit de recevoir un dividende relatif à l'année concernée d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe F détenues par ceux-ci, ensuite

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe G auront droit de recevoir un dividende relatif à l'année concernée d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe G détenues par ceux-ci, ensuite

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe H auront droit de recevoir un dividende relatif à l'année concernée d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe H détenues par ceux-ci, ensuite

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe I auront droit de recevoir un dividende relatif à l'année concernée d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe I détenues par ceux-ci, et ensuite

- les détenteurs de Parts Sociales de Classe J auront droit de recevoir le solde de toute distribution de dividende.

Dans l'hypothèse où la totalité de la dernière classe de Parts Sociales en circulation (dans l'ordre alphabétique, c'est-à-dire les Parts Sociales de Classe J) aurait été annulée suite au moment de la distribution, le solde de toute distribution de dividendes sera affecté à la dernière Classe de Parts Sociales en circulation qui précède dans l'ordre inverse à l'ordre alphabétique (c'est-à-dire initialement les Parts Sociales de Classe I).

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, dans les conditions suivantes:

- le conseil de gérance ou, le cas échéant, le gérant unique, dresse des comptes intérimaires;

- ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit des pertes reportées et des sommes à allouer à la Réserve Légale;

- la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être prise par les Associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

- les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent rembourser l'excédent à la Société.

### Titre VI. - Dissolution, Liquidation

**22. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

### Titre VII. - Loi applicable

**23. Loi applicable.** La Loi de 1915 trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice comptable commence le jour de la constitution et finit le 31 décembre 2014.

#### *Souscription et libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les mille (1.000) actions ont toutes été souscrites comme suit:

Souscripteurs	Nombre d'actions	Prix de souscription par part (EUR)
MML Capital Partners Fund V L.P. ....	100 Class A Shares	3.100
	100 Class B Shares	3.100
	100 Class C Shares	3.100
	100 Class D Shares	3.100
	100 Class E Shares	3.100
	100 Class F Shares	3.100
	100 Class G Shares	3.100
	100 Class H Shares	3.100
	100 Class I Shares	3.100
	100 Class J Shares	3.100
Total .....	1.000	31.000,00

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

#### *Décisions de l'actionnaire unique:*

L'actionnaire unique, représentée comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social souscrit a immédiatement pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la Société est fixée au 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Les personnes suivantes ont été élues administrateurs pour un mandat arrivant à échéance lors de la clôture de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015:
  - M. Robert KIMMELS, né à Breukelen (Pays-Bas), le 4 mars 1969, demeurant professionnellement au 12, rue Léandre Lacroix, L-1913, Luxembourg.
  - M Bakary SYLLA, né à Monrovia le 1<sup>er</sup> novembre 1976, République du Libéria, demeurant professionnellement au 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg.
  - Mme Martina SCHÜMANN, née à Treves (Allemagne), le 22 janvier 1961, demeurant professionnellement 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg.
- Est nommée en tant que commissaire aux comptes pour un mandat arrivant à échéance lors de la clôture de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015:

"KPMG" ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer (RCS Luxembourg B 103.065).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Lecture faite au comparant, connue du notaire instrumentant par nom, prénoms, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. SYLLA, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30/07/2013. Relation: LAC/2013/35599. Reçu 75.- € (soixante-quinze Euros).

Le Releveur (signé): Irène THILL.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/09/2013.

Référence de publication: 2013126000/817.

(130152834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

### **Whitewood (Blue) UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 1.407.250,00.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 170.174.

In the year two thousand and thirteen, on the fourteenth day of August.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Whitewood (Blue) UK S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, having a share capital of one million four hundred seven thousand two hundred fifty British Pounds (GBP 1,407,250) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170.174 (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on July 11, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Memorial) under number 2046 on August 17, 2012.

#### THERE APPEARED:

Whitewood TV City UK S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, having a share capital of five million four hundred eighty-two thousand one hundred ninety-one British Pounds (GBP 5,482,191) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170.084 (the Sole Shareholder), here represented by Arlette Siebenaler, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that one million four hundred seven thousand two hundred fifty (1,407,250) shares of the Company, having a par value of one British Pound (GBP 1) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of the agenda, hereinafter reproduced.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. amendment of articles 7, 8.2(i), 8.2(iii) and 8.3(i) of the articles of association of the Company; and
2. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

#### *Sole resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend articles 7, 8.2(i), 8.2(iii) and 8.3(i) of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

"

#### **Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company shall be managed by a board of managers composed of a maximum of eight (8) members (the Board). The Board shall be composed of one (1) or several class A manager(s), one (1) or several class B manager(s), and one (1) or several class C manager(s). The managers need not be shareholders. The managers are appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may at any time revoke and replace the manager(s).

7.2. Norfolk Joint Venture Limited (registered in England and Wales under number 08116327) whose registered office is at Norfolk House, 31 St James' Square, London SW1Y 4JJ (Stanhope) solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other shareholder(s)) signed by Stanhope or a duly authorised officer to propose two (2) persons for appointment by a general meeting of shareholders as class A manager(s) from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class A manager and to propose the appointment of another person to act in place of such class A manager. This right of proposal shall terminate if and when Stanhope is no longer an indirect shareholder of the Company.

7.3. AIMCo RE Holdings (Luxembourg) IV S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.972 (AIMCo) solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other shareholder(s)) signed by AIMCo or a duly authorised officer to propose three (3) persons for appointment by a general meeting of shareholders as class B manager(s) from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class B manager and to propose the appointment of another person to act in place of such class B manager. This right of proposal shall terminate if and when AIMCo is no longer an indirect shareholder of the Company.

7.4. MF White Television City Limited, whose registered office is at 7<sup>th</sup> Floor Berger House, 38 Berkeley Square, London W1J 5AE (Mitsui) solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other shareholder(s)) signed by Mitsui or a duly authorised officer to propose three (3) persons for appointment by a general meeting of shareholders as class C manager(s) from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class C manager and to propose the appointment of another person to act in place of such class C manager. This right of proposal shall terminate if and when Mitsui is no longer an indirect shareholder of the Company.

7.5 The Board shall nominate one class B manager to act as chairman (the Chairman). The Chairman shall act as chairman of each Board meeting. If the Chairman is not present at a Board meeting, any other class B manager present shall decide which of them shall act as chairman pro tempore for such meeting. For the avoidance of doubt, the Chairman shall have no second or casting vote.

7.6 The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders taken in accordance with the provisions of this clause 7.

[...]

#### 8.2. Procedure

(i) The Board can deliberate or act validly only if at least a majority of its members are present at a meeting of the Board, of whom one (1) must be a class A manager, one (1) must be a class B manager and one (1) must be a class C manager, in attendance in person or by proxy at the commencement and throughout the whole of the Board meeting, provided that in each case:

a. such meetings shall not be quorate unless (i) the number of managers ordinarily resident for tax purposes only in Luxembourg (the Resident Manager(s)) in attendance in person or by proxy shall exceed the aggregate of all other managers in attendance in person or by proxy and (ii) at least fifty (50) per cent of the managers are present in person or represented at such meetings;

b. subject as provided in clause 8.2.(i)a. above, each manager shall be allowed to appoint another manager as his proxy in his absence, provided always that any proxy granted by a Resident Manager must be to another Resident Manager;

c. if within one hour from the time appointed for the Board meeting a quorum is not present, the Board meeting shall (unless a class A manager, a class B manager and a class C manager agree otherwise) stand adjourned to the second day other than a Saturday, Sunday or any other day which is a public holiday in Luxembourg (a Business Day) next following at the same time and place, unless the Board meeting has been called at short notice pursuant to clause 8.2 (v), in which case such Board meeting shall stand adjourned to the Business Day next following at the same time and place; and

d. subject as provided in clause 8.2.(i)a. above, the quorum at the continuation of any meeting adjourned pursuant to clause 8.2.(i) c. shall be, if there is no class A manager in attendance at such adjourned meeting, any one class B manager and one class C manager in attendance in person or by proxy.

[...]

(iii) Unless otherwise agreed by the managers of the Company, not less than ten (10) Business Days' notice of each meeting of the Board or any committee of the Board together with the agenda for such meeting and the relevant Board papers shall be given to each member of the Board, provided that any manager may require a meeting of the Board to be held on not less than 48 hours' notice if he or she considers that circumstances justify such shorter period of notice (provided always that the managers shall act in good faith in relation to this clause and this clause shall not be used in order to secure a reduced quorum).

[...]

#### 8.3 Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties by the joint signatures of (i) at least one (1) class A manager, (ii) at least one (1) class B manager and (iii) at least one (1) class C manager."

### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable, is approximately EUR 1,200.-.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, who signed together with the notary the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le quatorzième jour du mois d'août.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Whitewood (Blue) UK S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont le capital social s'élève à un million quatre cent sept mille deux cent cinquante livres Sterling (GBP 1.407.250) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170.174 (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 11 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. (le Mémorial) sous le numéro 2046 le 17 août 2012.

#### A COMPARU:

Whitewood TV City UK S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, dont le capital social s'élève à cinq million quatre cent quatre-vingt-deux mille cent quatre-vingt-onze livres Sterling (GBP 5.482.191) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170.084 (l'Associé Unique), ici représentée par Arlette Siebenaler, employée privée, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que un million quatre cent sept mille deux cent cinquante (1.407.250) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées lors de cette Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, ci-après reproduit.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Modification des articles 7, 8.2 (i), 8.2 (iii) et 8.3 (i) des statuts de la Société; et
2. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### Résolution unique

L'Associé Unique décide de modifier les articles 7, 8.2(i), 8.2(iii) and 8.3(i) des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 7. Nomination et révocation des gérants.** La Société sera gérée par un conseil de gérance composé de huit (8) membres au maximum (le Conseil). Le Conseil sera composé d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe A, d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe B et d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe C. Les gérants ne sont pas nécessairement associés. Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment révoquer et remplacer le(s) gérant(s).

7.2. Seul Norfolk Joint Venture Limited (immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 08116327) dont le siège social est situé à Norfolk House, 31 St James' Square, Londres SW1Y 4JJ (Stanhope) aura le droit, par notification écrite adressée à la Société (avec les autres associés en copie) signée par Stanhope ou un agent dûment autorisée, de proposer deux (2) personnes à la nomination par l'assemblée générale des associés aux fonctions de gérant (s) de classe A de temps à autres. De la même manière, Stanhope aura également seul le droit, également par notification écrite, de proposer la révocation de ce gérant de classe A et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir à la place de celui-ci. Ce droit de proposition prendra fin lorsque Stanhope ne sera plus un associé indirect de la Société.

7.3. Seul AIMCo RE Holdings (Luxembourg) IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.972 (AIMCo) aura le droit, par notification écrite adressée à la Société (avec les autres associés en copie) signée par AIMCo ou un agent dûment autorisée, de proposer deux (2) personnes à la nomination par l'assemblée générale des associés aux fonctions de gérant(s) de classe B de temps à autres.

De la même manière, AIMCo aura également seul le droit, également par notification écrite, de proposer la révocation de ce gérant de classe B et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir à la place de celui-ci. Ce droit de proposition prendra fin lorsque AIMCo ne sera plus un associé indirect de la Société.

7.4. Seul MF White Television City Limited, dont le siège social est situé au 7<sup>th</sup> Floor Berger House, 38 Berkeley Square, Londres W1J 5AE (Mitsui) aura le droit, par notification écrite adressée à la Société (avec les autres associés en copie) signée par Mitsui ou un agent dûment autorisée, de proposer deux (2) personnes à la nomination par l'assemblée générale des associés aux fonctions de gérant(s) de classe C de temps à autres. De la même manière, Mitsui aura également seul le droit, également par notification écrite, de proposer la révocation de ce gérant de classe C et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir à la place de celui-ci. Ce droit de proposition prendra fin lorsque Mitsui ne sera plus un associé indirect de la Société.

7.5. Le Conseil désignera un gérant de classe B comme président (le Président). Le Président agira comme président de chaque réunion du Conseil. Si le Président n'est pas présent à une réunion du Conseil, un autre gérant de classe B présent décidera qui d'entre eux agira comme Président pro tempore à cette réunion. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Président n'aura pas de seconde voix ni de voix prépondérante.

7.6. Les gérants peut être révoqués à tout moment, avec ou sans raison, par une résolution des associés prise conformément aux dispositions du présent article 7.

[...]

### 8.2 Procédure

(i) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres sont présents à la réunion du Conseil, dont un (1) doit être un gérant de classe A, un (1) doit être un gérant de classe B et un (1) doit être un gérant de classe C, présents ou par procuration au commencement et pendant toute la durée de la réunion du Conseil, sous réserve des conditions suivantes:

a. ces réunions n'atteindront pas le quorum à moins (i) que le nombre de gérants de résidence fiscale ordinaire à Luxembourg (le(s) Gérant(s) Résident(s)) présents en personne ou par procuration dépasse le total de tous les autres gérants participant en personne ou par procuration et (ii) qu'au moins cinquante (50) pour cent des gérants sont présents en personne ou représentés à ces réunions;

b. sous réserve des dispositions de la clause 8.2 (i)a. ci-dessus, chaque gérant pourra nommer un autre gérant comme son mandataire en son absence, sous réserve que toute procuration octroyée par un Gérant Résident doit être donné à un autre Gérant Résident;

c. si, pendant l'heure après l'horaire fixé pour la réunion du Conseil un quorum n'est pas présent, la réunion du Conseil (et à moins qu'un gérant de classe A, un gérant de classe B et un gérant de classe C n'en conviennent autrement) sera ajournée au deuxième jour suivant autre qu'un samedi, dimanche ou tout autre jour férié à Luxembourg (un Jour Ouvré) à la même heure et au même endroit, à moins que le Conseil n'ait été convoqué dans un délai très court en vertu de la clause 8.2 (iii) auquel cas cette réunion du Conseil sera ajournée au Jour Ouvré suivant à la même heure et au même endroit; et

d. sous réserve des dispositions de la clause 8.2 (i)a. ci-dessus, le quorum à la reprise d'une réunion ajournée en vertu de la clause 8.2 (i)c. sera, si aucun gérant de classe A n'assiste à cette réunion ajournée, un gérant de classe B et un gérant de classe C présents en personne ou par procuration.

[...]

(iii) Sauf décision contraire prise par les gérants de la Société, une notification préalable d'au moins dix (10) Jours Ouvrés avant chaque réunion du Conseil ou d'un comité du Conseil ainsi que l'ordre du jour de la réunion et tous les documents du Conseil pertinents seront donnés à chaque membre du Conseil, à condition qu'un gérant puisse exiger une réunion du Conseil à tenir dans un délai de convocation d'au moins 48 heures si il ou elle considère que des circonstances justifient ce délai de convocation plus court (à condition toujours que les gérants agissent de bonne foi en ce qui concerne cette clause et que cette clause ne soit pas utilisée pour obtenir un quorum réduit).

[...]

### 8.3 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de (i) au moins un (1) gérant de classe A, (ii) au moins un (1) gérant de classe B et (iii) au moins un (1) gérant de classe C."

### Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, est approximativement estimé à la somme de EUR 1.200.-

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, le présent acte notarié a été passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu à la partie comparante, ce dernier a signé avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2013. Relation: LAC/2013/38839. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125122/220.

(130152034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

### **I.C. Medical, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 150.619.

### DISSOLUTION

L'an deux mille treize, le huit août.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

- Monsieur Ioan COSMESCU, né le 3 novembre 1947 à Beriu (Roumanie), résidant professionnellement à R-331031 Hunedoara (Roumanie), Villa Orastie, 151a, Rue Unirii,

ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera ci-annexée pour être formalisée avec le présent acte.

Lequel comparant, par son représentant susnommé, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I. Qu'il est le seul associé de la société à responsabilité limitée I.C. MEDICAL, avec siège social à L-8308 Capellen, 75, Parc d'activités, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.619, constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, le 16 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 320 du 12 février 2010, modifiée suivant acte reçu par Maître Anja HOLTZ, notaire alors de résidence à Wiltz, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 541 du 23 mars 2011.

II. Que le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (12.500 EUR) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125).

III. Que le comparant est propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société à responsabilité limitée I.C. MEDICAL.

IV. Que l'activité de la société à responsabilité limitée I.C. MEDICAL ayant cessé et que le comparant prononce la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

V. Que le comparant, en tant qu'associé unique, se désigne comme liquidateur de la société.

VI. Qu'en cette qualité, il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir transféré tous les passifs et les actifs de la société à responsabilité limitée I.C. MEDICAL à son profit. De ce fait, le comparant est investi de tous les éléments passifs et actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

VII. Que partant, la liquidation de la société à responsabilité limitée I.C. MEDICAL est à considérer comme faite et clôturée.

VIII. Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

IX. Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation d'actions.

X. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la société dissoute.

### *Frais*

Le montant des frais incombant en raison des présentes est estimé à huit cents euros.

Dont acte, fait et passé à, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 août 2013. Relation GRE/2013/3431. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013125891/51.

(130152603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**CEREP Picasso 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.022.

—  
EXTRAIT

Il apparaît que M. Guy Harles, gérant de la Société, a changé son adresse professionnelle et demeure désormais professionnellement au 14, rue Erasme, 2082 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125717/13.

(130152906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**Aricent Holdings Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 5.000.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 116.292.

—  
EXTRAIT

Par résolutions écrites en date du 1<sup>er</sup> août 2013 l'associé unique de la Société a:

- accepté la démission de Shawn M. Soderberg de son mandat de gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2013;
- nommé Lydia G. Brown en tant que gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> août 2013 pour une durée indéterminée; de sorte que le Conseil de Gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Dr. Wolfgang Zettel, né le 15 novembre 1962 à Constance en Allemagne, gérant, avec adresse professionnelle au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	Gérant
Stefan Lambert, né le 8 janvier 1964 à Trèves en Allemagne, gérant, avec adresse professionnelle au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	Gérant
Lydia G. Brown, née le 9 avril 1967 à Michigan, U.S.A., avec adresse professionnelle au 197 Route 18 South, Suite 3000, East Brunswick, NJ 08816, U.S.A.	Gérant
Miguel Lopez, né le 4 juin 1959 à La Havanne, Cuba, avec adresse professionnelle au One Tower Center Blvd, 17 <sup>th</sup> Floor, East Brunswick, NJ 08816, U.S.A.	Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Dr. Wolfgang Zettel

Gérant

Référence de publication: 2013124604/25.

(130151856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

**BTX Management S.à r.l. & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.043.

—  
Les comptes annuels pour la période du 7 février 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013125704/11.

(130153170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.